



Département de la sécurité, des institutions et du sport  
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport  
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Protection Population Valais  
Bevölkerungsschutz Wallis

# RAPPORT D'ACTIVITÉS SSCM 2023



## MOT DE LA CHEFFE DU SSCM

Si la vie est un puzzle, comment en dénicher les pièces magiques ? Il faut du talent : audace et sagesse, un grain de folie, un zeste de chance, beaucoup d'optimisme, de patience et de volonté... tel est le début d'une citation d'un homme d'affaire, Alain Ayache. Alors que vous dire, si ce n'est qu'en 2023, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), avec optimisme et audace, avait décidé d'établir son premier rapport d'activités et d'en publier un chaque année permettant de présenter non seulement un état des lieux de ses tâches, mais aussi de montrer son état de préparation.

Pour le SSCM, l'année 2023 a été une année remplie d'incertitudes, comme par exemple la problématique liée à l'énergie, respectivement remplie d'imprévus, ou le feu d'une halle industrielle à Vétroz ou le feu de forêt à Bitsch. À cela se sont rajoutées la sécheresse en été et les intempéries de novembre puis de décembre qui a poussé le Conseil d'État, au dernier mois de l'année 2023, à décréter la situation particulière. Hormis toutes les autres interventions, les organes feux bleus ont été passablement occupés durant l'année et également mis à l'épreuve.

Tout nous démontre aujourd'hui que nous devons suivre l'évolution des technologies, respectivement l'évolution des dangers afin d'évoluer dans les techniques d'engagement. Ceci est primordial afin d'assurer en tout temps la sécurité des intervenants, respectivement celle de la population. De plus, ces événements nous démontrent aussi, une fois de plus, que seule une coordination rapide de tous les moyens peut conduire au succès à long terme. Le retour d'expérience nous permet de tirer des enseignements complémentaires et d'apporter les améliorations nécessaires pour être encore plus efficaces.

La performance demande de la coordination et de la collaboration entre tous les partenaires concernés. Je le disais déjà en 2022, agir individuellement peut nous mener à l'échec. C'est pourquoi la clé de la réussite est la COLLABORATION.

Il ne faut pas oublier que la Protection de la population est un système coordonné qui comprend de nombreux partenaires comme la police, la protection civile, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et tout autre spécialiste/partenaire à qui on peut faire appel en fonction de l'événement. Bien entendu, sans oublier l'armée et son aide subsidiaire. Tous contribuent à un système de protection de la population de qualité.

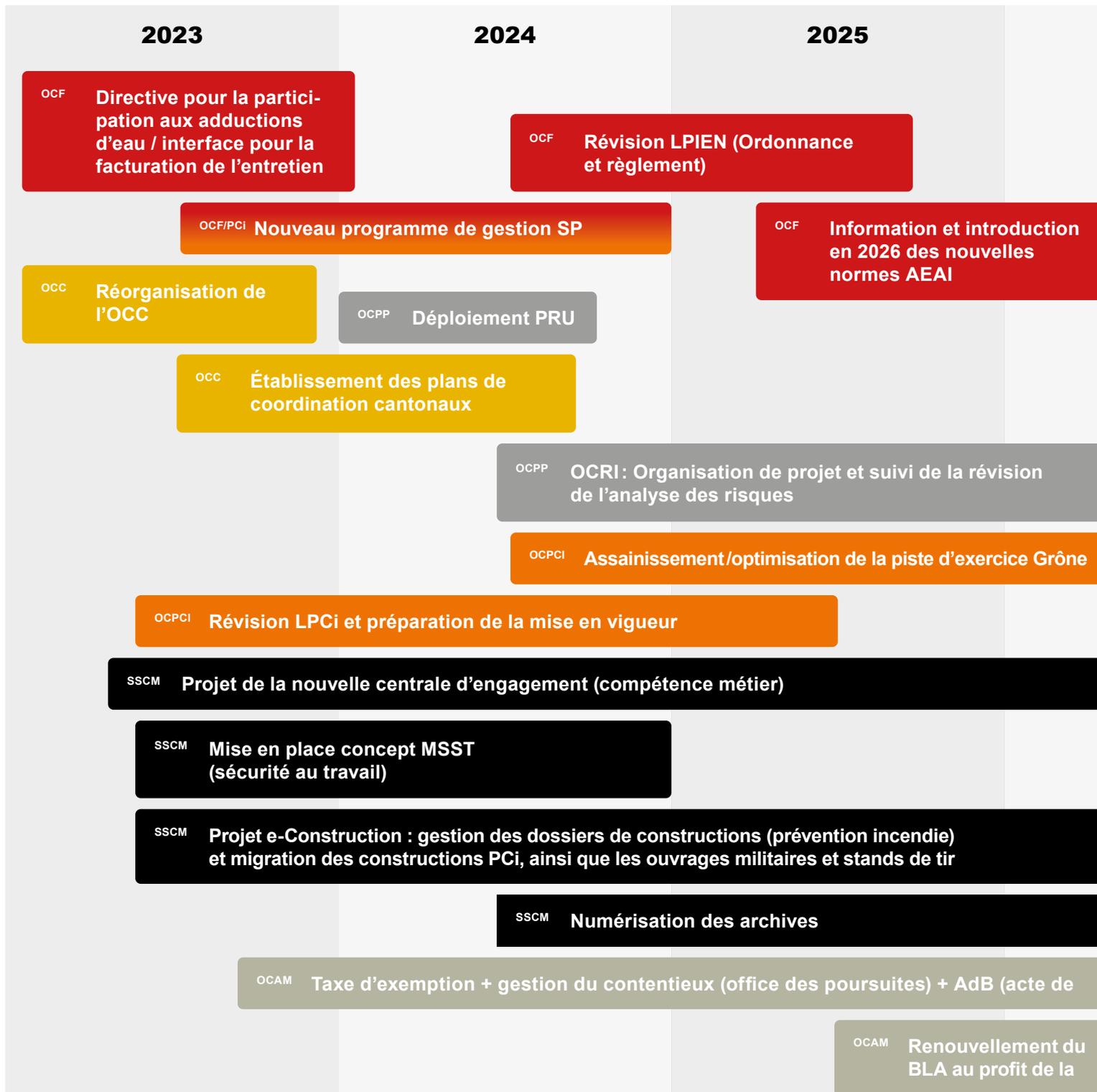
Et comme seul on ne fait rien, sachez que la Suisse s'est dotée, il y a de cela quelques années, d'un Réseau national de sécurité (RNS) qui regroupe l'ensemble des instruments de politique de sécurité de la Confédération, des cantons et des communes. Ses organes gèrent la consultation et la coordination des décisions, moyens et mesures constituant des enjeux de politique de sécurité qui concernent à la fois la Confédération et les cantons. L'accent est mis sur la sécurité intérieure, où le besoin de coordination est plus important que pour la sécurité extérieure, laquelle relève de la compétence de la Confédération.

Je vous souhaite une excellente lecture et profite, au nom du Service de la sécurité civile et militaire, de remercier l'ensemble des partenaires, collaboratrices et collaborateurs du Service compris, pour la qualité des prestations fournies.

Marie Claude Noth-Ecœur,  
Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire

# PLAN DIRECTEUR SSCM

## PLAN DIRECTEUR SSCM



2026

2027

OCPCI

Nouveau programme de gestion  
du matériel PCi

## OBJECTIF POLITIQUE

**Protéger la population et ses bases d'existence par la coordination des moyens civils (feu, PCi, organes de conduite) et la collaboration à la préparation des moyens militaires**

### Sous-objectifs politiques

1. Identifier et évaluer périodiquement les risques et dangers à l'échelon du canton
2. Renforcer la coordination entre tous les partenaires de la protection de la population
3. Consolider l'état de préparation des organes de conduite et d'intervention notamment lors de situations particulières et extraordinaires
4. Informer les autorités, les partenaires, les tiers et la population sur les dangers potentiels et les mesures de protection
5. Renforcer la formation des acteurs et partenaires en matière de prévention incendie
6. Garantir la disponibilité des sapeurs-pompiers et des spécialistes pour les interventions
7. Garantir les capacités d'engagement et les prestations de la protection civile au profit de la collectivité
8. Assurer la police du tir dans le canton (installations de tir de toutes natures)
9. Assurer en tout temps la disponibilité des infrastructures militaires cantonales et fédérales au profit de la troupe et pour les besoins des Forces aériennes et des autres utilisateurs (police, corps des gardes-frontière, manifestations civiles), conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération
10. Garantir les prestations d'exploitation et de logistique au profit de l'Armée conformément aux conventions et contrats conclus avec la Confédération
11. Gérer les astreints aux obligations militaires conformément au droit fédéral (journées d'information, dispenses, taxes d'exemption de l'obligation de servir, libérations, etc.)

défaut de biens)

contrat de prestation avec la  
police militaire et de l'aéroport

# DIRECTION ET AGC

(ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE ET  
COMPTABILITÉ)

---

## ACTIVITÉS

Dans le réseau valaisan des sirènes POLYALERT, à côté des quelque 300 sirènes stationnaires, la possibilité d'utiliser des sirènes mobiles a été évaluée. Sur demande de l'Office fédéral de la protection de la population, le canton du Valais a testé trois différents modèles sur le terrain. Avec l'aide des six régions de la protection civile, les points forts et les faiblesses de chaque modèle ont été analysés. Au final, les besoins et les points clés pour l'achat des sirènes mobiles ont été définis.

Le responsable technique du Service est sollicité dans le projet de la nouvelle centrale d'engagement à Noës. La solution « OnCall » de la firme Hexagon sera introduite en 2025 et les travaux préparatoires ont commencé. Des séances de travail – appelées ateliers – avec le fournisseur et tous les partenaires feux bleus ont été mises sur pied, afin de préciser les besoins futurs de la centrale d'engagement.

En relation avec ce projet, le responsable technique a aussi été intégré dans le processus de changement du logiciel des ressources de l'Office cantonal du feu, qui est maintenant géré sur le programme LODUR.

La juriste du Service a traité différents dossiers complexes touchant les contributions de remplacement en cas de dispense de l'obligation de construire un abri PCi, les interdictions de faire du feu, marchés publics, etc.

L'arrivée d'une nouvelle collaboratrice spécialisée au niveau de la Direction a permis de redéfinir et d'améliorer différents processus internes.

Les directives et instructions de service (DIS) ont été remises à jour.



---

## PROJETS

Le responsable technique du Service a lancé l'application « Scan to PISA » pour l'Office cantonal des affaires militaires. Cette application moderne opère automatiquement une insertion des documents scannés dans le programme PISA et lance des « workflows » pour le traitement électronique desdits documents. En plus de son utilité pratique, cette application aide à digitaliser des processus et à économiser ainsi du papier.

La juriste du Service a participé à différents projets dont les plus importants à relever sont :

- ▶ la révision de la législation sur la protection civile
- ▶ la révision de l'ordonnance concernant l'entretien, le nettoyage et le contrôle des installations recevant du feu ou des fumées en collaboration avec le Service de l'environnement
- ▶ la révision de l'ordonnance sur la police des tirs, les installations de tir et les autorités compétentes pour prononcer les sanctions disciplinaires

---

## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

**Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions :**

- ▶ Refresh Alertswiss VS : en collaboration avec le service sanitaire coordonné (SSC), un cours de « refresh » a eu lieu avec tous les partenaires de la protection de la population. Les possibilités

d'utilisation de SII et de l'application Alertswiss ont été présentées et discutées entre les partenaires feux bleus pour les encourager à les utiliser plus souvent, en fonction des événements. L'application Alertswiss a un immense potentiel pour la communication avec la population en cas de besoin.

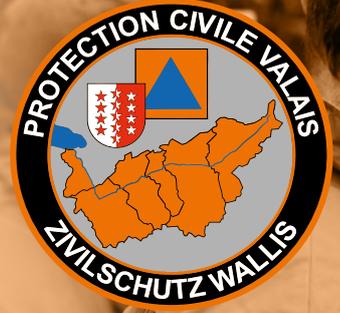
---

## INDICATEURS/CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

**Test annuel des sirènes**

- ▶ Lors des tests annuels des sirènes effectués le 1<sup>er</sup> février 2023, la grande majorité des sirènes en Valais a fonctionné avec succès. Sur l'ensemble des 319 sirènes testées, 100% ont sonné et pour les 156 sirènes combinées (alarme générale et alarme eau), le taux était presque aussi haut avec 98.07%. Ces chiffres sont le résultat des maintenances régulières et d'une exploitation sérieuse de ce réseau de sirènes.

# OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION CIVILE – OCPCI



## ACTIVITÉS

**La Protection civile (PCi) est intervenue à de multiples reprises lors d'interventions d'envergure, que ce soit pour l'incendie de la zone industrielle de Vétroz ou le feu de forêt de Bitsch ou pour des intempéries frappant la Vallée d'Illiez et ses environs à deux reprises, en novembre puis en décembre. Des engagements d'envergure nationale ou internationale en faveur de la collectivité, ainsi que des cours de répétition sur tout le territoire valaisan ont été réalisés avec succès.**

L'année a surtout été rythmée par le processus législatif qui a abouti le 15 juin par l'acceptation du Grand Conseil de la loi d'application de la législation fédérale sur la protection civile (LAPCi) qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il s'agit d'un enjeu majeur qui va permettre à la PCi de s'adapter aux défis actuels et à venir. En effet, la baisse continue des effectifs nécessite une adaptation de la structure professionnelle de conduite de la troupe qui compte, en 2023, 2400 astreints.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la PCi sera répartie en trois arrondissements (Haut-Valais, Valais central et Bas-Valais) dotés de 800 miliciens chacun et de cinq professionnels par arrondissement. Ces professionnels, auparavant rattachés aux six villes sièges, seront dès 2024 pleinement intégrés aux structures du Canton.

De plus, afin d'assurer le contrôle des plus de 9900 abris publics et privés une fois tous les 10 ans sur le territoire valaisan, deux collaborateurs seront engagés à cet effet. Tous les nouveaux abris seront réceptionnés par le Canton qui en assurera les contrôles décennaux.

**La protection civile cantonale a été impliquée tout au long de l'année dans des interventions dont certaines ont marqué les esprits**

- ▶ L'engagement pour l'accueil de l'étape du GIRO d'Italia en Valais avec 515 astreints.
- ▶ La participation à la journée de la sécurité du 3 juin à Sion.
- ▶ Le soutien aux partenaires lors de l'incendie de Vétroz.
- ▶ Le soutien aux partenaires lors de l'incendie de forêt de Bitsch.
- ▶ L'engagement suite aux intempéries dans le bas Valais à la mi-novembre.
- ▶ L'engagement suite aux intempéries sur le territoire valaisan à la mi-décembre.

## PROJETS

**Pour améliorer l'impact environnemental, diverses mesures ont été introduites :**

- ▶ La commande de trois nouveaux véhicules 100% électriques a été passée.
- ▶ Les anciennes pompes à immersion ont été retirées et seront remplacées par des modèles électriques plus performants.
- ▶ L'isolation de la toiture du centre d'instruction de Grône a été refaite.

La modernisation du centre d'instruction est en cours. Cette année, deux salles de classe ont été dotées de nouveaux écrans répondant aux exigences technologiques actuelles.

Dans le cadre du projet d'hébergement d'urgence, la PCi a acheté 3000 lits et 3000 sacs de couchages. Ce matériel est réparti dans les 3 arrondissements.



---

## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les décisions suivantes ont été prises dans les différentes commissions dont l'Office cantonal de la protection civile est membre :

- ▶ Augmentation du montant de la solde des astreints de la PCi au niveau de la solde militaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- ▶ Création d'une nouvelle plateforme nationale qui fournira les équipements personnels de façon unifiée et centralisée dès 2025.

---

## INDICATEURS/CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

---

### Formations

- ▶ 38 sessions de formations de base et formations continues données (+6%)
- ▶ 176 nouveaux astreints formés (+2%)
- ▶ 177 astreints formés en qualité de cadre ou spécialiste (+57%)

---

### Décisions

- ▶ 1453 décisions concernant les abris établies par la section des constructions (-10%)

---

### Jours de service

- ▶ 28416 réalisés en 2023 (+54%) dont:
  - 4559 de formation (+83%)
  - 7661 de cours de répétition (+83%)
  - 4718 d'intervention en faveur de la collectivité (-18%)
  - 4130 d'engagement « catastrophe » (+59%)

---

### Véhicules

- ▶ 66 véhicules dont:
  - 2 minibus électriques de 9 places
  - 1 minibus frigorifique pour garantir le respect de la chaîne du froid
  - 7 à disposition du Service de l'action sociale (crise migratoire)

---

### Utilisation des salles de classe et des aulas

- ▶ 1227 jours d'utilisation des locaux (-1%)
- ▶ 101 jours en moyenne par local (-1)

# OFFICE CANTONAL DES AFFAIRES MILITAIRES – OCAM

## ACTIVITÉS

**Dans le cadre de ses activités découlant du droit fédéral et de contrats et conventions conclues avec la Confédération, l'OCAM a administré les affaires militaires, a garanti l'accomplissement des obligations militaires des 12 000 personnes astreintes, a géré l'assujettissement à la taxe d'exemption de l'obligation de servir de 10 500 personnes (Armée et Protection civile) et a effectué plus de 55 000 heures de prestations au profit des utilisateurs militaires de la Place d'armes de Sion. À cela s'est ajouté le contrôle sur toutes les affaires relevant de la compétence du canton en matière de tir.**

Le Commandement des arrondissements militaires 6 & 10 a assuré l'exécution des tâches cantonales traditionnelles dans les domaines de l'obligation de servir. En outre, dans le cadre d'un tournus entre cantons, la 61<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association Suisse des Commandants d'arrondissements, association qui s'engage dans les tâches militaires au sens de la coresponsabilité cantonale avec l'Armée suisse, s'est déroulée cette année en Valais.

## PROJETS

Le Commandement des arrondissements militaires 6 & 10 a poursuivi les projets de numérisation et de digitalisation, en particulier avec le Service du Personnel de l'Armée, pour la gestion informatique de la milice. Des projets sont aussi en cours au sein de la section.

La Section de la taxe d'exemption de l'obligation de servir a mis sur pied le processus de gestion du contentieux pour son domaine en collaboration avec l'Office fédéral de la Justice.

Le domaine de la Police des tirs a créé une banque de données sur les installations de tir et les sociétés de tir du canton accompagnée d'une carte interactive. Cette réalisation a permis l'élaboration d'un excellent outil de gestion pour les acteurs du tir qui faisait défaut jusqu'à présent;

La Section de la taxe d'exemption de l'obligation de servir a assuré ses prestations en percevant la taxe d'exemption pour le compte de l'Administration fédérale des contributions. Durant cette année, une attention particulière a été portée sur la poursuite du développement de son outil informatique ATEO.

Le Centre logistique cantonal a garanti les prestations logistiques et d'infrastructures au profit de l'Armée suisse conformément aux contrats conclus avec cette dernière. À signaler les tâches opérationnelles accomplies pour les Forces aériennes sur l'aéroport de Sion pour le WEF 23 (World Economic Forum). En outre, l'année 2023 a surtout été celle de la planification et de la préparation de la future installation de tir indoor.

Le domaine de la Police du tir a assuré ses tâches traditionnelles au profit des sociétés de tir, des communes et des tireuses et tireurs du canton. Avec ses partenaires institutionnels, elle a poursuivi le recueil des documents clé pour la base de données du tir et le contrôle des aspects sécuritaires.

elle a également offert un instrument informatif pour les tireuses et tireurs du canton ainsi que pour le grand public. Elle est consultable sur la page web des Affaires militaires ([vs.ch/web/sscm/police-des-tirs-et-installations-de-tirs](https://vs.ch/web/sscm/police-des-tirs-et-installations-de-tirs)).

La nouvelle installation de tir indoor de 10 lignes de tir en cours de construction sur le site des casernes à Sion a, entre autre, occupé le Centre logistique cantonal qui en assurera l'exploitation et la maintenance dès sa mise en service prévue en septembre 2024.



## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

- ▶ Les 5 commissions cantonales de tir ont supervisé la sécurité du tir ainsi que les travaux administratifs des sociétés de tir pour les exercices et cours fédéraux militaires.
- ▶ Participation aux Conférences de l'Association des Commandants d'arrondissements latins.
- ▶ Participation aux Conférences de l'Association des Responsables des Taxes d'exemption de l'obligation de servir latins et suisses.

## INDICATEURS-CLÉS SPÉCIFIQUES

### Commandement des arrondissements militaires

▶ Mutations administratives	<b>3 000</b>
▶ Journées d'information	<b>1 425</b>
▶ Participation volontaire de femmes	<b>70</b>
▶ Affaires disciplinaires	<b>723</b>
▶ Libération troupe et officiers	<b>380</b>
▶ Gestion recrutement	<b>1 800</b>
▶ Gestion du tir obligatoire (défaillants)	<b>850</b>

### Section de la taxe d'exemption de l'obligation de servir

▶ Total des assujettis figurant dans le registre	<b>10 209</b>
▶ Dossiers d'exonération	<b>1 296</b>
▶ Factures établies	<b>7 954</b>
▶ Décisions de taxation	<b>10 241</b>
▶ Décisions sur réclamation	<b>39</b>
▶ Décisions de remboursements	<b>834</b>
▶ Sommations	<b>1 516</b>
▶ 2 <sup>e</sup> sommation	<b>773</b>
▶ Réquisition de poursuites	<b>1 090</b>

### Centre logistique cantonal

▶ Atelier maintenance véhicules	
• Réparations	<b>4 700 h</b>
• Soutien à l'instruction du cours de conduite de technique, tactique et sécuritaire (TTSF)	<b>2 500 h</b>
▶ Atelier ravitaillement	
• Équipe plus de <b>1 000</b> militaires/année pour le citoyen-soldat (à titre d'exemple, 555 recrues de l'ER PM I/19 équipées en 2 jours, soit 54 942 articles distribués).	
• Répond annuellement à environ <b>7 500</b> demandes de renseignements et d'échanges en service et hors service.	
▶ Atelier infrastructures	
• Nettoyage	<b>9 500 h</b>
• Conciergerie	<b>5 100 h</b>
• Surfaces vertes	<b>3 200 h</b>
• Place de tir Pra-Bardy	<b>1 000 h</b>
▶ Atelier infrastructures techniques	
• Réparations	<b>4 700 h</b>
• Conciergerie	<b>2 400 h</b>
• Plans de maintenance technique	<b>4 800 h</b>

# OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION – OCPP



## ACTIVITÉS

En collaboration avec la Compagnie Industrielle de Monthey SA (CIMO), l'OCPP a conduit l'exercice ATMO 23 qui s'est déroulé le 30 mai 2023. Durant cet exercice, 13 partenaires cantonaux et de la Confédération ont été engagés dans le cadre d'un scénario fictif décrivant un accident chimique majeur.

Dans le cadre des travaux de préparation du Canton afin de pouvoir faire face à une pénurie d'énergie, l'OCPP a appuyé la Chancellerie d'État afin de mettre en place et développer les plans de continuité des activités (PCA) au sein de tous les services de l'administration cantonale. Pour ce faire, 28 ateliers ont été menés avec les différents services afin d'évaluer et prioriser les 528 prestations de l'État du Valais.

L'OCPP a également été engagé dans l'aide à la conduite des divers engagements de l'Organe cantonal de conduite (OCC) lors des multiples événements qui ont marqués l'année 2023. Concrètement, 37 rapports OCC

ont été mis en place et accompagnés dans le cadre de la gestion du flux de réfugiés ukrainiens et d'autres pays (9), de la pénurie d'énergie pour l'hiver 2023-2024 (15), du feu industriel de Vétroz (4) et des diverses intempéries (9) survenues tout au long de l'année.

Suite au départ de l'ancien titulaire au 31.12.2022, un nouveau coordinateur protection de la population pour le Haut-Valais est entré en fonction au 01.05.2023. Cette prise de fonction a donné l'opportunité de conduire un audit général sur l'état de préparation des 30 états-majors de conduite communaux et régionaux (GFS/RFS) du Haut-Valais, permettant ainsi une actualisation de l'évaluation de leur disponibilité opérationnelle.

Les Journées de la protection de la population 2023 (JPP23), organisées cette année à Gampel-Steg, ont rassemblé deux jours durant près de 200 partenaires et organisations de tout le Canton autour de différents thèmes ayant trait à la protection de la population.

## PROJETS

Le projet des Points de rencontre d'urgence (PRU) a été finalisé. En collaboration avec toutes les communes du Canton, la population pourra, dès février 2024, compter sur un réseau de 250 PRU répartis sur tout le territoire cantonal.

En parallèle du projet PRU, l'OCPP a actualisé et édité 15 nouvelles consignes de comportement. Présentées sous forme de brochure ou de fiches individuelles, ces nouvelles consignes ont pour objectif de développer la résilience et l'état de préparation de la population valaisanne.

En collaboration avec le Service de la santé publique, le concept de distribution de comprimés d'iode à la population en cas d'événement nucléaire a été actualisé. Les stocks de comprimés ont été renouvelés et conditionnés

afin de garantir une distribution selon les directives de la Confédération.

En collaboration avec la Police cantonale, le concept de gestion de nombreux décédés a été développé afin de permettre à tous les partenaires d'être en mesure de prendre les dispositions nécessaires lors d'un événement majeur pouvant provoquer de nombreux morts.

En collaboration avec plusieurs services de l'État, une veille saisonnière pour les événements de sécheresse et de vagues de chaleur a été instaurée. Ce processus de surveillance a pour objectif de proposer à tous les services concernés, une appréciation consolidée de la situation et de son développement possible, permettant ainsi d'anticiper les décisions nécessaires.



## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Les travaux suivants ont été effectués dans les différentes commissions placées sous la conduite de l'OCPP :

- ▶ Commission latine de la protection de la population (CLAPP): retour d'expériences sur les organisations et conduites cantonales en lien avec la gestion de la pénurie d'énergie pour l'hiver 2022-2023.
- ▶ Observatoire cantonal des risques (OCRI): présentation au Conseil d'État de l'analyse des déficits et du plan de recommandations concernant les risques identifiés et évalués en 2019.
- ▶ Commission sismique Valais (CO-SISMO-VS): suivi des actions du plan de mesures défini afin de développer l'état de préparation cantonal face au risque spécifique de tremblement de terre.

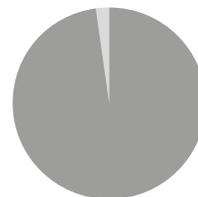
## INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

### Formations

- ▶ 27 sessions de formations de base et continues données sur divers thèmes ayant lien avec la gestion de crise.
- ▶ 199 membres des EMC/R, de l'OCC et de l'administration formés.

### Évaluation globale de la formation

■ Très satisfaisant	98%
■ Satisfaisant	2%
■ Pas satisfaisant	0%



### Exercices

- ▶ 21 exercices d'état-major et d'engagement conduits avec les EMC/R et les partenaires.

### Rapports OCC

- ▶ 37 rapports mis en place et accompagnés.

### Informations OCPP

- ▶ 6 informations OCPP transmises aux EMC/R sous forme de newsletter.

# OFFICE CANTONAL DU FEU – OCF



## ACTIVITÉS

**L'année 2023 a été marquée par une réorganisation interne de l'Office cantonal du feu. La création des deux sections « Protection incendie » et « Planification, formation et intervention » a permis d'améliorer considérablement les processus, au profit de la population, des requérants et de nos autorités.**

La nomination au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du nouveau chef de l'OCF a en outre apporté de la stabilité et de la sérénité au sein de l'office. L'engagement au 1<sup>er</sup> novembre 2023 d'un chef de la section « Planification, formation et intervention » a permis de combler une lacune importante au sein du personnel.

Les absences prolongées pour cause de maladie ou de postes vacants ont entraîné un surcroît de travail considérable dans les tâches quotidiennes. De ce fait, des tâches et projets importants n'ont pas pu être développés et suivis comme souhaité. Malgré tout, l'OCF a pu introduire et former de nouveaux collaborateurs dans leur domaine d'activité.

Avec la nomination du nouveau chef d'office, une journée de cohésion a permis de mettre le focus sur les valeurs comme le respect, la collaboration et la communication. Dans ce cadre, le développement et les propositions de mesures pour diminuer et rationaliser la charge de travail ont été définis.

L'incendie de la halle industrielle de Vétroz et le feu de forêt de Bitsch, ont permis d'approfondir et de développer certains concepts, notamment pour les feux de forêts.

### Prévention incendie

- ▶ De nombreuses directives et notes explicatives cantonales en matière de protection contre les incendies ont été remaniées et adaptées. Les formations des chargés de sécurité des communes ont notamment porté sur la thématique des contrôles périodiques, de la construction en bois et des problématiques en lien avec les installations thermiques.

- ▶ Une formation spécifique sur la police du feu a été donnée aux ouvriers ramoneurs de tout le canton. La nouvelle Maître-ramoneur du secteur 7 a très bien pris ses marques.
- ▶ Il est à relever plus de 40 000 consultations sur la nouvelle plateforme de prévention incendie « Heureka ».

### Section planification, formation et intervention

- ▶ Avec la perte des données de l'ancien système de gestion, la section a dû relever un important défi pour rechercher sur le marché un système adapté aux besoins des sapeurs-pompiers. Dans un délai record, le nouveau système de gestion LODUR a été implanté et fonctionne à la satisfaction de tous. Des améliorations sont en cours pour l'adapter plus finement aux besoins spécifiques des corps de sapeurs-pompiers et de l'administration.
- ▶ La séance annuelle a été tenue avec l'OFROU (Office fédéral de routes). Différents échanges ont eu lieu quant aux prochaines étapes importantes sur les routes nationales.
- ▶ L'objectif principal a été la planification pluriannuelle d'exercices avec tous les organes feux bleus afin d'exercer et d'entraîner la coordination lors d'un événement.
- ▶ Après plusieurs années d'interruption, les inspections des corps de sapeurs-pompiers ont pu reprendre en 2023, dans tout le canton. Les inspections seront désormais annuelles et porteront sur des thèmes prédéfinis et planifiés pour les quatre prochaines années.
- ▶ La directive relative aux interventions sur les installations ferroviaires a été mise en vigueur et a fait l'objet d'une formation annuelle commune avec les agents de la police cantonale.



## PROJETS

La section « Protection incendie » va concrétiser l'étude « Veta Nova » sur les villages historiques au travers d'un état de la technique, reconnu conjointement par le SSCM et le SIP (Service Immobilier et Patrimoine), en collaboration avec la Fachhochschule Biel.

Les travaux inhérents de la nouvelle centrale d'alarme ont mobilisé une partie importante de notre force de travail en 2023. Dans le cadre du projet du système d'aide à l'engagement, différentes étapes ont été discutées. Elles vont se poursuivre en respectant la méthode « AGILE » avant la mise en production. Pour la partie technique, des sprints

sont planifiés dès mars 2024, en coordination avec les différents utilisateurs/métiers. Les sprints sont des événements qui vont définir ce qui va être fait et comment, sur une période de 2 semaines. Ils contiennent tout le travail nécessaire pour atteindre le but fixé, y compris la planification, la revue et la rétrospective du sprint.

Le Comité de pilotage continuera de se réunir mensuellement.

## INDICATEURS/CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

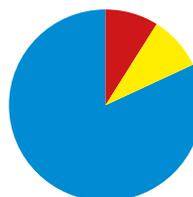
### Évaluation des rapports de non conformité des ramoneurs

- ▶ 5544 dossiers de ramonages traités par l'OCF
- ▶ 1374 interdictions de faire du feu notifiées

2023	<b>5544</b>
2022	<b>5033</b>
2021	<b>3944</b>
2020	<b>3235</b>

### Alarmes 2023

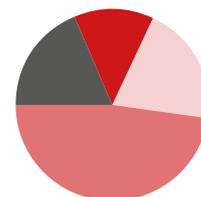
Alarme bleue	3194
Alarme jaune	293
Alarme rouge	284



### Subventions 2023

Type de subvention	Statut	Nombre	Investissements	Subventions accordées	Montants versés
■ Aduction d'eau	Terminé	84	2061 336,75	576 780,3	536 457,3
	Refusé	9	26 695,4	11 300,4	0,0
			<b>2 088 032,15</b>	<b>588 080,7</b>	<b>536 457,3</b>
■ Local du feu	Annulé	1	0,0	0,0	0,0
	Terminé	4	3 262 200,0	1 402 716,0	1 256 000,0
			<b>3 262 200,0</b>	<b>1 402 716,0</b>	<b>1 256 000,0</b>
■ Matériel	Annulé	3	75 540,5	32 482,45	0,0
	Terminé	80	1 586 941,53	690 039,05	496 629,3
	Refusé	4	67 732,0	29 124,75	0,0
		<b>1 730 214,03</b>	<b>751 656,25</b>	<b>496 629,3</b>	
■ Véhicules	Terminé	9	680 647,2	373 717,7	353 562,05
			<b>680 647,2</b>	<b>373 717,7</b>	<b>353 562,05</b>
<b>Totaux</b>		<b>194</b>	<b>7 761 093,38</b>	<b>3 116 160,65</b>	<b>2 642 648,65</b>

### Montant versé par type de subvention



Aduction d'eau	20,3%
Local du feu	47,53%
Matériel	18,79%
Véhicules	13,38%

# OFFICE CANTONAL DU SPORT – OCS



## ACTIVITÉS

**L'Office cantonal du sport a eu l'opportunité de consolider divers projets initiés dans le cadre des 50 ans de Jeunesse+Sport. Les collaborateurs se sont beaucoup investis spécialement dans le suivi de la rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (CSCO), le soutien au quotidien des coachs J+S et la concrétisation, en la dynamisant fortement, de la semaine valaisanne du sport.**

Diverses activités ont été réalisées :

- ▶ le soutien personnalisé aux coachs et aux clubs suite à l'introduction de la nouvelle banque de données nationale J+S (BDN),
- ▶ le suivi de la rénovation du centre sportif cantonal d'Ovronnaz (CSCO),
- ▶ la remise en route harmonieuse de l'exploitation du CSCO,
- ▶ l'organisation, hors CSCO, de tous les cours J+S Valais 2023,
- ▶ la refonte complète du règlement du Fonds du sport,
- ▶ l'élaboration du concept des grandes infrastructures sportives d'importance cantonale (CISIC Valais) et du règlement y relatif,
- ▶ la mise sur pied de :
  - la 2<sup>e</sup> semaine du sport, incluant les Family Games, les Mérites sportifs et 2 conférences,
  - 2 camps inclusifs de 6 jours, à Port-Valais et à Tenero,
  - 2 formations spécifiques J+S destinées aux éducateurs des UAPE,
  - une formation spécialement adaptée pour les aides-moniteurs 14-18.

## PROJETS

### Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz (CSCO)

La partie « hôtel » du CSCO a été complètement rénovée et pourra désormais accueillir 95 personnes. Le CSCO a pu rouvrir ses portes le 16 décembre 2023. Il portera désormais le nom d'une célèbre sportive valaisanne. Ce dernier sera dévoilé au public durant le premier semestre 2024.

### Mérites sportifs valaisans

Les Mérites sportifs 2022-23 ont été décernés au Baladin de Savièse le 24 mai.

- ▶ Équipe de l'année : U20 Top Valais Wallis Future (hockey sur glace),
- ▶ Dirigeant de l'année : Julien Vuignier (ski alpin),
- ▶ Espoir de l'année : Valentin Imsand (athlétisme : saut à la perche),
- ▶ Équipe Espoir U23 de l'année : Team Evéquoze-Gabette (danse sur glace),
- ▶ Sport handicap : Délégation valaisanne aux World Winter Games de Kazan (divers sports),
- ▶ Valeur sportive : Eliane Giovanola (gymnastique) et Jean Bonvin (athlétisme),
- ▶ Sportif de l'année : Loïc Meillard (ski alpin),



## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

### Les travaux suivants ont été effectués dans différentes commissions placées sous la responsabilité de l'OCS

- ▶ La Commission du Fonds du sport a revu complètement son règlement et ses 7 annexes. Ces derniers ont été acceptés par le Conseil d'État et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2023.
- ▶ Le suivi des améliorations de la BDN J+S (banque de données nationales) via la Conférence Romande et Tessinoise du Sport (CRTS) a porté ses fruits.
- ▶ 9 dossiers intercantonaux ont été soutenus par la Conférence des Présidents des Organes de Répartition du Sport (CPORS), dont la Présidence et le Secrétariat sont assurés par notre office cantonal du sport.

## INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

### Le sport associatif en Valais, ce sont :

- ▶ 42 fédérations-associations sportives cantonales reconnues,
- ▶ 13 groupements à caractère sportif,
- ▶ 916 clubs,
- ▶ 42 836 jeunes de 5 à 20 ans révolus,
- ▶ 73 047 adultes,
- ▶ En tout 115 883 Valaisannes et Valaisans (+6.5% membres nominativement d'un club sportif organisé).
- ▶ Quelque 145 manifestations sportives mises sur pied en Valais sur l'année (sans les championnats réguliers) dont 113 soutenues directement par le Fonds du sport.

### Jeunesse + Sport, les statistiques 2023 sont :

- ▶ 110 cours de formations de base et continue J+S,
- ▶ 259 experts J+S,
- ▶ 584 coachs J+S,
- ▶ 7254 moniteurs J+S reconnus,
- ▶ 41 905 enfants et jeunes actifs (5 à 20 ans révolus) dans au moins une offre (dont 6500 enfants de 5 à 10 ans),
- ▶ 3825 cours et camps J+S sur les 841 offres concrétisées par les fédérations et clubs valaisans,
- ▶ CHF 4 158 246.– versés par l'Office fédéral du sport au monde sportif valaisan grâce à l'excellent travail fourni dans le cadre du programme J+S.

### Quelques chiffres 2023 relatifs au Fonds du sport (montants versés au sport valaisan = CHF 5 879 258 70.–)

- ▶ CHF 2 122 382.70 pour 42 associations/fédérations (contribution annuelle : socle fixe et part variable),
- ▶ CHF 287 338.– pour 13 groupements à caractère spécial (forfait annuel),
- ▶ CHF 2 120 792.50 pour 133 manifestations sportives,
- ▶ CHF 203 435.– pour 48 jeunes sportifs talentueux,
- ▶ CHF 1 067 732.50 pour 22 constructions sportives,
- ▶ CHF 77 578.– pour 28 achats de matériel de sportif non scolaire.

# ORGANE CANTONAL DE CONDUITE – OCC



## ACTIVITÉS

L'OCC a été engagé dans de multiples événements majeurs :

- ▶ Gros incendie dans la zone industrielle de Vétroz avec dissémination des scories (juillet 2023)
- ▶ Dangers d'orages violents touchant le canton (juin et juillet 2023)
- ▶ Fortes précipitations sur le canton (novembre 2023)
- ▶ Suite aux fortes précipitations de décembre 2023, le Conseil d'État a décrété la situation particulière. De nombreux dégâts se sont produits, entre autre, dans la vallée d'Illiez.

Le groupe de travail pour la gestion de la réserve cantonale de matériel sanitaire, mis en place lors de la crise Covid en juillet 2020, a été dissout le 30 juin 2023 par décision du Conseil d'État, avec remerciements pour le travail effectué. Ce groupe avait pour but de définir la stratégie cantonale pour la constitution et la gestion du matériel sanitaire au niveau cantonal (masques, blouses, gants, solutions hydroalcooliques, lieux de stockage, roulement du matériel, etc.). La gestion desdits stocks continuera d'être assurée via les services métiers, en l'occurrence le Service de la santé publique (SSP) et l'Institut Central des Hôpitaux (ICH).

L'afflux et l'accueil des réfugiés en Valais (Ukraine, Afghanistan, Turquie, Érythrée, etc.) a continué d'occuper l'OCC qui est chargé, selon décision du Conseil d'État, de suivre le développement de la situation et de coordonner les mesures à prendre au sein de l'État, en étroite collaboration avec le Service de l'action sociale (SAS). Diverses mesures ont été mises en œuvre.

Dans le cadre de la thématique de la pénurie d'énergie, le groupe de travail « Pénuries d'énergie » a été dissout et l'OCC réduit a repris le relais, par décision du Conseil d'État du 3 mai 2023. L'OCC réduit a reçu la mission de mettre en œuvre les 50 mesures proposées dans le rapport du 12 avril 2023 adressé au Conseil d'État, afin de coordonner l'état de préparation cantonale face au risque de pénurie de gaz et d'électricité annoncé. Un gros travail a été effectué dans l'établissement des PCA (plans de continuité des activités) des services de l'État. Les 528 prestations étatiques ont été évaluées et priorisées afin de pouvoir continuer à travailler, le cas échéant, en mode dégradé.

Afin de développer l'état de préparation de l'OCC, plusieurs planifications et concepts ont été élaborés par l'OCPP.

Lors de la visite en Suisse d'une délégation du gouvernement indonésien en septembre 2023, une délégation de l'OCC a échangé avec les hôtes dans le domaine de la gestion intégrée des risques en Valais.

## PROJETS

En date du 11 janvier 2023, le Conseil d'État a approuvé le projet de développement de l'organisation de l'OCC. Celui-ci permet d'améliorer l'efficacité de la conduite cantonale en cas de crise. Il assure une conduite et une coordination de la gestion de crise dans sa globalité et pilotées de manière coordonnée. Il se base sur les retours d'expériences des derniers exercices et engagements. La décision du Conseil d'État a été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Certains services (service des ressources humaines, service cantonal de l'informatique) sont nouvellement intégrés à l'OCC. Certaines cellules ont été réorganisées.



## COMMISSIONS (CANTONALES, FÉDÉRALES)

Participation aux conférences des Chefs d'État-major cantonaux

- ▶ 1 jour sur la thématique de la pénurie énergétique en Suisse
- ▶ 2 jours sur la thématique d'un événement radiologique
- ▶ 1 jour pour la participation à la conférence de la protection de la population qui a traité des

enseignements à tirer du conflit en Ukraine, par rapport à la population

- ▶ Participation à la conférence des chefs d'office OFPP (office fédéral de la protection de la population) avec les cantons
- ▶ 4 jours avec différents thèmes traités (développement de la protection de la population, ouvrages de protection, évolution de la protection civile, projets OFPP, etc.)

## INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS SPÉCIFIQUES

- ▶ 3 demi-journées de formation continue pour le piquet OCC sur la thématique : activités de conduite du piquet OCC (cas pratique), organisation cantonale en cas d'élévation du niveau de danger d'un barrage (avec visite), divers refresh et rétrospective de l'année (retours d'expérience).

- ▶ 3 sessions de formation continue pour les membres de l'OCC sur la thématique : principe et rythme du travail d'État-major, travail sur la planification tremblement de terre, travail sur les cahiers des charges.

## MEMBRES

Anciens membre	Fonction	Nouveaux membres
Guy Defayes	Rempl. adjudant OCC	<i>Fonction non renouvelée</i>
Gérald Glassey	Cell. Logistique et approvisionnement	<i>Fonction non renouvelée</i>
Paul-Henri Moix	Affaires juridiques	Stéphane Theytaz
Jean-Marc Bellagamba	Cell. Santé publique	Fredy-Michel Roten
Vacant	Rempl. Cell. Communication	Adrienne Bellwald
Nouvelle cellule	Cell. Aide à la conduite	Laurent Zen-Ruffinen
Nouvelle cellule	Cell. Aide à la conduite	Patrick Lampert
Nouvelle cellule	Cell. Aide à la conduite	Alexandre Guntert
Nouvelle cellule	Cell. Aide à la conduite	Pascal Hofmann
Nouvelle cellule	Affaires RH	Gilbert Briand
Nouvelle cellule	Cell. Cybersécurité	Claude-Alain Berclaz



Département de la sécurité, des institutions et du sport  
Service de la sécurité civile et militaire

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport  
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

